

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 2 JUILLET 2013 À 18 HEURES 30**

N° 3 - 56 / 2013 : DÉSAFFECTATION DE MATÉRIEL DU BUDGET GÉNÉRAL RESTITUTION À LA COMMUNE D'ALBI

L'An Deux Mille Treize, le 2 juillet 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Noël RAMON,

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Franck ALARY, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 37**Votants (titulaires, suppléants votants) : 34**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2013**N° 3 - 56 / 2013 : DÉSFFECTATION DE MATÉRIEL DU BUDGET GÉNÉRAL
RESTITUTION À LA COMMUNE D'ALBI**

Pilote : Parc auto

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Lors des transferts de compétences successifs, et conformément à la réglementation en vigueur, les moyens affectés à l'exercice des compétences ont été mis à disposition de la communauté d'agglomération.

C'est le cas notamment des bennes à ordures ménagères pour la compétence « collecte des ordures ménagères ».

A ce jour, deux véhicules n'ont plus vocation à être utilisés dans le cadre de l'exercice de cette compétence.

Il s'agit du matériel suivant :

- Benne ordures ménagères (immatriculée 5662 SV 81
- Camionnette Citroën immatriculée 1284 SC 81

Ce matériel correspond aux numéros d'inventaire suivants :

N° d'inventaire	Désignation	Date d'entrée dans l'actif de la ville d'Albi	Valeur brute	Valeur nette comptable au 31-12-2013
VU-4914 (4911)-1990	BOM 5662 SV 81	09 novembre 1990	93 104,39	0
13-866-2006	réparation		14616,32	0
15-060-2007	réparation		2763,48	0
VU-8039-2001	1284 SC 81	07 décembre 2000	10613,31	0

Je vous propose de mettre fin à la mise à disposition de ces véhicules et de le restituer à la ville d'Albi.

Pour le cas où la collectivité concernée ferait connaître son souhait de ne pas prendre en charge ces véhicules, il convient d'accepter que l'agglomération diligentera les procédures de réforme ou de cession de ce véhicule, prendra en charge les frais afférents et recevra les éventuelles recettes qui pourraient être obtenues.

Le Conseil de Communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

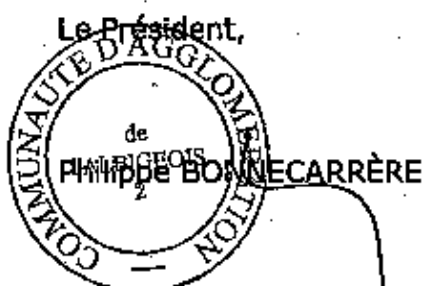
APPROUVE la restitution des véhicules mentionnés ci-dessus à la ville d'Albi.

DÉCIDE dans le cas où la collectivité concernée ne serait pas en mesure ou désireuse de prendre en charge ces véhicules, l'agglomération diligentera la procédure de réforme ou de cession de ces véhicules, prendra en charge les frais afférents et recevra les éventuelles recettes qui pourraient être obtenues.

DEMANDE au Trésorier d'Albi Ville et Périphérie d'effectuer les opérations d'ordre non budgétaires correspondantes.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2013,

Le Président,



PUBLIE LE

10 JUL. 2013

REÇU LE

09 JUL. 2013

PREFECTURE DU TARN